

Collecte des déchets

Un problème relatif aux déchets ?
Service environnement - 064/52.17.26

Quelle qu'en soit la raison les déchets non enlevés le jour de la collecte doivent être rentrés pour 20 heures au plus tard.

PMC et Papiers-cartons

La prochaine collecte des PMC et cartons aura lieu le **lundi 6 novembre**.

Recyparc Hygea (rue de Tyberchamps - près du Canal)

Plus d'infos : www.hygea.be ou 065/87.90.90 (Hygea) - 064/65.09.82 (Recyparc de Seneffe)

Nouveaux horaires pour les Recyparcs :

Horaire d'hiver : Du mardi au samedi : de 9h00 à 16h45 ; dimanche, lundi et jours fériés : fermé.

Attention Fermeture des Recyparcs :
 • le samedi 11 novembre (Armistice)
 • le jeudi 16 novembre (formation des préposés.)

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Hygea au 065/87.90.90 ou via email : hygea@hygea.be.

Action de chasse en battue

Les dates de battues au Bois d'Arpes sont les **3, 15 et 17 novembre** ainsi que les **1er et 15 décembre**.

Conformément à l'article 15 du Code forestier, la circulation dans les bois et forêts est interdite aux jours et aux endroits où l'action de chasse en battue présente un danger pour la sécurité des personnes. Des panneaux d'interdiction et d'information sont placés aux issues des chemins et sentiers publics traversant les zones concernées.

Les affiches doivent être placées, par le responsable de la chasse, deux jours avant la fermeture annoncée et enlevées un jour après. Pour votre sécurité, merci de les respecter.

Pas de dates prévues pour le Bois de l'Hôpital.



Pointpension : Des questions sur votre pension légale ?



Le Service Pensions va à votre rencontre dans tout le pays. Ses experts et ceux de l'INASTI sont en effet présents dans les Pointpensions afin de répondre à vos questions sur votre pension légale.

Quel est le Pointpension le plus proche de chez vous ?

Vous trouverez toutes les informations (adresses, horaires) sur www.pointpension.be.

Attention : les experts des 3 régimes de pensions (salariés - fonctionnaires - indépendants) ne sont pas présents dans tous les Pointpensions.

Zones bleues -

La zone bleue a pour but d'instaurer une rotation des véhicules et permettre un meilleur accès aux différents commerces du centre.

Pour rappel, elle permet de stationner pour une durée limitée à 2h.

Une redevance de 12,50€ est prévue en cas de non respect de la zone.



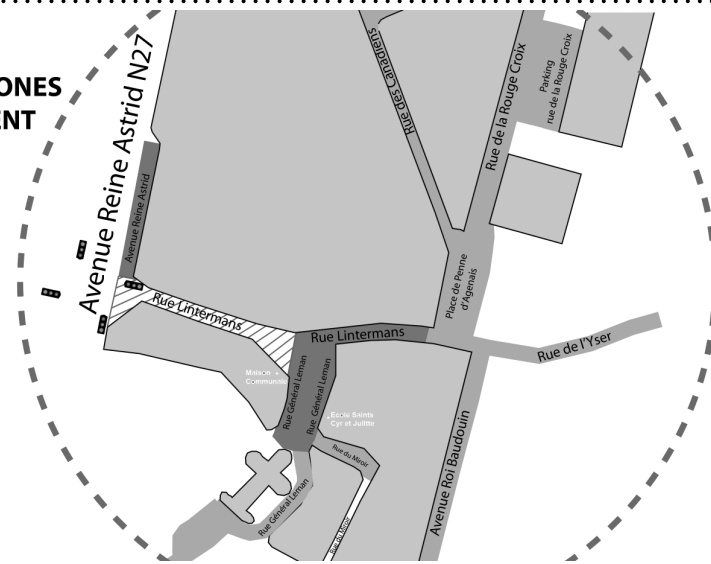
L'usage du disque est obligatoire du lundi au samedi (hors jours fériés légaux), de 9h à 18h. Un disque peut être obtenu gratuitement (jusqu'à épuisement du stock) et sur simple demande auprès des services Population ou Mobilité de l'Administration communale de Seneffe (un disque par ménage).

Quels sont les endroits concernés par la zone bleue et quelles sont les solutions alternatives ?

Nombre de places disponibles :
 - 35 places disponibles en zone bleue avec une durée limitée de 2 heures.
 - Plus de 160 places à durée illimitée dans un rayon de 250 mètres.

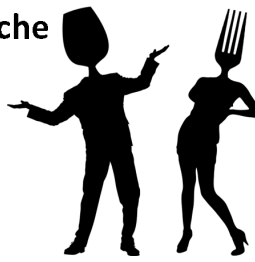
SITUATION DES ZONES DE STATIONNEMENT

- Stationnement en zone bleue
- Stationnement autorisé
- Stationnement interdit



7e salon des Plaisirs de Bouche & Beauté de l'Artisanat.

Du **3 au 5 novembre** à l'Espace Culturel de la Samme.
 Entrée gratuite !
 Nombreuses dégustations.



33e Expo d'oiseaux de cages et de volières

Du **9 au 12 novembre** à l'Espace Culturel de la Samme.
 Organisée par la Société Ornithologique Seneffoise.
 Entrée gratuite ! - Infos : 0478/32.85.90

Triathlon ludique «Viva For Life»

Le **samedi 11 novembre à 17h** au Snef Tennis Club (Feluy). Activité ludique organisée par le Snef Tennis Club et les FEARBikers (VTT - Tennis et pétanque)

«Au gré de la lune» - Balade contée nocturne

Le **vendredi 3 novembre à 18h** à la Maison de Jeunes « le Câble » Rue Rouge-Croix, 4 - 7180 Seneffe (derrière le centre commercial).

Munis de vos plus chauds vêtements, venez en famille découvrir le clair de lune et laissez-vous embarquer dans l'univers des contes... (Durée : 1h30)

Pour tout public et enfants à partir de 8 ans

Conteuse : Joëlle Lartelier

Participation : 1 € / par personne (à partir de 8 ans)

Comprenant une soupe au potiron ou chocolat chaud à la fin de la balade

Inscription souhaitée au 064/52.17.97 ou 0491/90.46.34



Dans le cadre de l'Opération 11.11.11, une grande récolte de fonds aura lieu du 3 au 18 novembre 2017 pour financer des programmes de développement.

Cross interscolaire

A l'initiative du service des Sports de l'Administration communale, la quatrième édition du cross s'est déroulée le **mardi 24 octobre 2017** dans les jardins du château de Seneffe, mobilisant les enfants des degrés moyen et supérieur de l'enseignement fondamental (tous réseaux confondus) de notre entité.

Cette édition 2017 fut encore une grande réussite !

Les résultats « ADEPS » (podiums) :

Filles 2009

- 1^{ère} Bruart Sakura (école communale Feluy)
- 2^{ème} Cenci Léonie (école communale Arquennes)
- 3^{ème} Geers Téa (école communale Familleureux)

Garçons 2009

- 1^{er} Busieaux Darel (école communale Familleureux)
- 2^{ème} Cocriamont Baptiste (école Saints Cyr et Julitte de Seneffe)
- 3^{ème} Maxime (école communale Petit-Roeulx)

Filles 2008

- 1^{ère} Wautier Gabrielle (école communale Arquennes)
- 2^{ème} Wautier Emilie (école communale Arquennes)
- 3^{ème} Deseille Eva (école communale Arquennes)

Garçons 2008

- 1^{er} Thauvin Ethan (école communale Seneffe)
- 2^{ème} Cornet Aaron (école communale Arquennes)
- 3^{ème} Giot Antoine (école communale Familleureux)

Filles 2007

- 1^{ère} Mortant Annah (école communale Arquennes)
- 2^{ème} Cottin Maya (école communale Arquennes)
- 3^{ème} Wolf Bayot Alix (école Saints Cyr et Julitte de Seneffe)

Garçons 2007

- 1^{er} Estienne François (école Sainte Aldegonde de Feluy)
- 2^{ème} Pesce Lewis (école Sainte Aldegonde de Feluy)
- 3^{ème} Blanchart Jules (école Saints Cyr et Julitte de Seneffe)

Filles 2006

- 1^{ère} Mortant Audrey (école communale Arquennes)
- 2^{ème} Gruwier Laure (école communale Familleureux)

3^{ème} Huart Juliette (école communale Familleureux)

Garçons 2006

- 1^{er} Marchica Piétro (école communale Seneffe)
- 2^{ème} El Khalifi Rayn (école Saints Cyr et Julitte de Seneffe)
- 3^{ème} Chiaramonte Renzo (école communale Familleureux)

Filles 2005

- 1^{ère} Dejean Noémie (école Saints Cyr et Julitte de Seneffe)
- 2^{ème} Lahjaouzi Loubna (école communale Seneffe)
- 3^{ème} Tomuta Krisztina (école communale Petit-Roeulx)

Garçons 2005

- 1^{er} Heuchon Matthew (école communale Arquennes)
- 2^{ème} Ranica Luca (école Saints Cyr et Julitte de Seneffe)
- 3^{ème} De Smedt Enzo (école Saints Cyr et Julitte de Seneffe)

Bravo à tous les participants de ce cross interscolaire !